



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE DE
L'ARBITRAGE

Panel « Lois du Jeu – Appels »

- CIRCULAIRE 6.08 JUILLET 2003 -

MANIPULATION DU DRAPEAU

Il est recommandé à l'arbitre assistant de tenir le drapeau de la main la plus proche du terrain en changeant de main à chaque changement de direction afin que l'arbitre puisse voir le drapeau à tout moment.

- ✓ N.B. : Cette technique, non obligatoire, est vivement conseillée aux nouveaux arbitres assistants pour en obtenir rapidement la pratique.